



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la  
Formation Professionnelle - Val-de-Marne**

**FNEC-FP Force Ouvrière  
Maison des syndicats  
11-13 rue des Archives  
94010 Créteil Cedex**

## **Déclaration liminaire au CHSCTD du 21 mars 2022**

Madame la Présidente du CHSCTD,

Depuis deux ans, c'est-à-dire depuis le début de la pandémie, les personnels revendiquent les moyens nécessaires pour exercer leurs missions, le recrutement massif et immédiat d'enseignants pour assurer le remplacement des personnels absents et le maintien des heures de classes dues aux élèves et des équipements de protection individuelle véritablement efficaces.

Lors de la puissante grève du 13 janvier, les personnels, tous unis avec leurs syndicats, ont exprimé leur colère et exigé le recrutement immédiat de personnels dans toutes les catégories de l'Education nationale pour pallier aux besoins urgents des établissements scolaires et des services !

Pour autant, le Ministère, tournant le dos aux revendications des personnels, notamment en termes de recrutement, continue sa politique dévastatrice de destruction de l'Ecole en particulier, et de la Fonction publique en général : contre-réformes incessantes imposées aux personnels, restructurations, suppression d'emplois, développement de l'emploi contractuel précaire, smicardisation d'un nombre toujours plus élevé de fonctionnaires. Cette politique a des effets désastreux en matière de santé et de sécurité au travail ! Nous le constatons tous les jours dans nos établissements et dans nos services.... C'est dans cette situation catastrophique que le gouvernement passe en force pour supprimer les CHSCT !

**La FNEC-FP-FO et sa fédération de fonctionnaires la FGF ne peut que condamner cette logique et exiger l'arrêt pur et simple des réformes et restructuration imposées aux personnels !**

**Pour en revenir à la situation sanitaire dans nos établissements :  
plus de masques, plus de virus ?!**

Au moment où certaines écoles se voient distribuer des cartons entiers de masques, après en avoir attendu en vain depuis des mois, le Ministère lève l'obligation du port du masque en extérieur comme en intérieur ! Tout danger serait donc écarté !? Le virus aurait disparu du jour au lendemain !? De qui se moque ce gouvernement ?

Car la vérité c'est qu'avec la quasi levée du protocole sanitaire, le nombre de contaminations repart à la hausse et l'inacceptable non remplacement des enseignants absents continue.

Les faits sont là :

- 3 classes sans remplaçant à la maternelle du Coteau de Cachan, 5 classes sur 12 sans remplaçant à l'élémentaire Paul Vaillant couturier à Villejuif dont un CM1 CM2 dont les élèves n'auront pas classes pendant 4 semaines d'affilées si l'Institution continue de se dérober à ses responsabilités.
- Comment expliquer aux familles d'une classe de CP de l'école élémentaire Jules Verne à Vitry que le remplaçant en place depuis plusieurs semaines est retiré de la classe pour remplacer des enseignants en formation constellation, formation dont la tenue est donc jugée beaucoup plus importante par notre Institution que l'apprentissage de la lecture des enfants de ce quartier de Vitry-sur-Seine ?

Les personnels s'interrogent mais ne sont pas dupes, avec des taux de contaminations presque 10 fois supérieurs à ceux de septembre, la levée du port obligatoire du masque n'est qu'une mesure électorale parmi d'autres mais ne règle pas le problème des risques de contamination. Bien au contraire ! La mise en place de systèmes d'aération et de purification de l'air devra-t-elle donc attendre une énième vague épidémique !?

D'autant, qu'en pleine pandémie, au plus fort du chaos dans les écoles, vous avez annoncé, Madame la Directrice académique, que vous fermez 161 classes pour la rentrée 2022 !!!! 161 fermetures de classe qui remettent en cause dès à présent les conditions de travail de nos collègues par une mobilité forcée et des préparations de rentrée impossibles !

A Villejuif, vendredi 18 mars, à l'appel de l'ensemble des associations de parents d'élèves des 24 écoles et des 5 collèges de la ville et des syndicats enseignants SNUDI-FO, SNFOLC, SNUipp-FSU, SNES-FSU, SE-UNSA, CGT Educ'action, Sud Education et CNT, avec le soutien de la municipalité, plus de 300 parents, enseignants et AESH se sont rassemblés devant la mairie et ont manifesté jusqu'à l'inspection de l'Education nationale aux cris de « annulation des fermetures de classes », « AESH, enseignants, tout de suite maintenant, recrutez ! » « Parents en colère, on veut des remplaçants ! » « AESH en colère : grève illimitée ! » « Blanquer ça suffit la misère, un vrai statut de fonctionnaire, un vrai salaire ! ».

En collège, les DHG sont partout en baisse. Par exemple, à Ormesson, au collège St Exupéry, il y a 31 élèves par classe avec les élèves des ULIS que vous avez décidé de ne pas comptabiliser comme des élèves afin de répondre à une logique comptable. En 5<sup>ème</sup>, les classes continueront de fonctionner avec 31 élèves malgré la limite de 30/classe.

**Aux côtés des personnels, la FNEC-FP-FO 94 continue de revendiquer l'annulation de toutes les fermetures de classe, la création des postes nécessaires, le recrutement immédiat des personnels permettant le maintien de toutes les heures de classe dues aux élèves.**

Madame la Présidente,

Nous souhaitons vous alerter sur un nombre important de dossiers qui nous sont remontés depuis la rentrée concernant des collègues gravement mis en cause, voire menacés physiquement par des parents dans le cadre de leurs fonctions. Les collègues concernés remplissent des fiches SST ou rédigent des documents DGI qui restent sans réaction et sans réponse de la part de l'Institution scolaire, laissant ainsi les personnels désemparés, démunis, traumatisés et dans l'incapacité bien souvent de reprendre leur poste de travail.

Ainsi, il est inacceptable qu'une jeune collègue, se voit, lors d'une équipe éducative (donc une réunion institutionnelle) menacée physiquement par un parent d'élève "*qui veut en découdre avec elle*" !

Il est inacceptable qu'une autre collègue reçoive de multiples messages électroniques à toute heure du jour et de la nuit de la part de parents d'élèves qui lui reprochent ses absences **non remplacées depuis le début de l'année** et lui suggèrent de démissionner ! Des parents qui s'adressent à l'IEN et à la Direction Académique pour « dénoncer » notre collègue, victime du manque de remplaçants dans le département !

Il est inacceptable qu'un collègue ait peur de rentrer et de sortir de son école à cause d'un père qui l'a menacé physiquement de lui écraser la tête et autres menaces du même ordre !

Il est inacceptable qu'une équipe enseignante vive dans la crainte et la peur depuis le début de l'année scolaire à cause d'une famille qui visiblement considère que l'école est "à la carte" et que les enseignants doivent se soumettre à ses exigences. L'AESH qui accompagne l'enfant de cette famille est continuellement frappée par cet enfant, sans que rien ne soit mis en place par l'Institution pour la protéger ! Des fiches SST sont régulièrement remplies et envoyées à la hiérarchie et pourtant rien n'a bougé depuis la rentrée si ce n'est que l'enseignante titulaire, à bout de force, a demandé à effectuer des remplacements jusqu'à la fin de l'année scolaire ! Nous vous laissons imaginer ce que subissent quotidiennement son remplaçant et la directrice de l'école !

Nous pourrions multiplier ces exemples !

Ces situations sont inacceptables mais ce qui est encore plus inacceptable c'est que, face à elles, rien n'est déclenché pour assurer le soutien et la protection de l'Institution envers nos collègues. Pire, bien souvent, ils ont l'impression qu'on leur impute la responsabilité des menaces ou des incivilités dont ils sont victimes.

Une jeune collègue, qui ne dort plus la nuit, a perdu plusieurs kilos, et est sous anxiolytique, nous a dit, face au manque de reconnaissance de sa hiérarchie concernant les agressions verbales dont elle a été victime "*je ne sais plus quoi faire et je ne veux plus rien demander car j'ai l'impression que ce n'est pas moi la victime et que je suis responsable de ce qui m'arrive*" ! C'est intolérable !

Certes, certains parents agissent violemment parce qu'eux-mêmes sont désemparés par le fait que l'Ecole ne répond pas aux besoins spécifiques de leur enfant, mais ce n'est en aucun cas de la responsabilité des personnels qui vivent, eux-mêmes, depuis des années, les conséquences d'une orientation gouvernementale qui les livre en pâture aux éléments extérieurs : parents, mairies, élus, associations de parents...

Certes, les IEN sont bien souvent dans l'incapacité d'apporter des réponses matérielles satisfaisantes au personnel qui sont sous leur autorité, tant ils sont victimes eux-mêmes d'un mode de management dignes des entreprises privées dont ce ministère s'inspire ! Et on connaît bien l'orientation qui s'applique dans ce Ministère, c'est la politique du "Pas de vague" !!!! Il faut souffrir en silence !!!

En tout état de cause, parce que nous ne pouvons nous satisfaire de ce constat, **nous exigeons que pour toute situation d'urgence dans lesquelles nos collègues sont menacés, harcelés, voire agressés, il y ait l'application immédiate de l'article 11 du statut de la Fonction publique.** Pour mémoire, nous rappelons ce que contient cet article de loi "*La collectivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamation ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté*". **Dans ce cadre, nous demandons que les IEN reçoivent immédiatement les collègues victimes d'agressions pour les assurer de leur soutien et de leur protection et que les parents soient convoqués par l'Institution scolaire (IEN ou Direction Académique) afin d'être recadrés.**

**Nous demandons que les demandes de protection fonctionnelle soient toutes traitées en temps et en heure afin que les collègues n'attendent pas des mois voire des années avant que les préjudices subis soient enfin reconnus (quand ils sont reconnus !)**

**Nous demandons une véritable médecine du travail qui assure le suivi des agents et non des cellules d'écoute ou la RH de proximité qui ne dispose d'aucun moyen pour répondre aux besoins des personnels !**

**Nous demandons que, lorsqu'il y a danger physique avéré, l'EMS soit déployée dans l'école !**

**Nous demandons que l'imputabilité au service de l'accident ou de la maladie (RPS, dépression, burn out) soit systématiquement reconnue par la Direction académique lorsque nos collègues déclarent un accident de service.**

Pour terminer, nous ne manquerons pas de souligner que, lors de son allocution télévisée du 2 mars, le président-candidat Macron a annoncé que le budget des armées allait fortement augmenter. Rappelons que celui-ci augmente de 1,7 milliards chaque année depuis 2017, et qu'à compter de 2023, cette augmentation devrait atteindre 3 milliards d'euros par an.

Prenant prétexte de la guerre en Ukraine, un rapport parlementaire du 22 février préconise : "*la hausse de l'effort de défense doit être poursuivie et accentuée*". Ainsi après les 600 milliards d'euros offerts aux banquiers et aux patrons depuis deux ans de pandémie, vont s'ajouter de nouveaux milliards pour la guerre.

Et, pendant ce temps et avec une accélération, même en pleine pandémie, ce sont 18 000 lits d'hôpitaux qui ont été supprimés !

Et, pendant ce temps-là, le Ministre Blanquer supprime 410 ETP dans le 2<sup>nd</sup> degré (après avoir supprimé 1 883 postes en 2021), ainsi que 30 postes chez les personnels administratifs, tout en fusionnant dans le même budget les postes d'assistants sociaux et d'infirmiers.

Par ailleurs, les menaces de « guerre économique » affirmées par le gouvernement ne manqueront pas d'engendrer toujours plus d'austérité pour les salariés, comme en témoignent déjà les hausses alarmantes des prix, en particulier du carburant, alors que, durant ce quinquennat - et c'est une première - le point d'indice aura été complètement gelé, portant ainsi à 22 % la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires, et donc des personnels de l'Education nationale depuis 2000.

**Dans cette situation, la FNEC FP-FO 94 revendique plus que jamais :**

- **Le recrutement immédiat de personnels, dans toutes les catégories, à hauteur des besoins !**
- **Aucune fermeture de classes ou de postes à la rentrée !**
- **Création de tous les postes nécessaires !**
- **Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH et l'abandon des PIAL**
- **Augmentation de 22% de la valeur du point d'indice !**

Pour terminer cette déclaration, nous souhaiterions attirer votre attention sur la situation de l'école Jean Macé de Choisy-le-Roi où un élève ukrainien allophone y est scolarisé en classe banale à plein temps depuis vendredi dernier. Suite de la décision de la Direction académique de bloquer les effectifs de l'UPE2A à 16 pour ne pas rouvrir la classe à temps complet, cet élève est donc scolarisé dans une école où se trouve une UPE2A, mais sans pouvoir en bénéficier. La solidarité du gouvernement avec le peuple

ukrainien trouve ainsi ses limites dès lors qu'il s'agit de déployer des moyens et des postes pour accueillir ces élèves dans les meilleures conditions.

La FNEC FP-FO réaffirme son soutien à la population ukrainienne, comme à toutes les populations victimes de la guerre, et en particulier à tous les travailleurs et à leurs syndicats. Elle salue les courageuses prises de position contre la guerre au sein du peuple russe. Elle appelle à l'arrêt immédiat des opérations militaires, d'où qu'elles viennent.